

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VIRAZEIL

## MERCREDI 11 AVRIL 2018

Nbre de conseillers : 19  
En exercice : 19  
Présents : 13  
Pouvoirs : 03  
Absents/ Excusés : 03

L'an deux mille dix-huit  
Le onze avril,

Le Conseil Municipal de la commune de VIRAZEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christophe COURREGELONGUE, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 6 avril 2018

M. PAULAY a été désigné comme secrétaire de séance

PRESENTS : M. COURREGELONGUE, M. GILLE, M. LATASTE, M. LEBEDINSKY, Mme MARTINETTI-BRICE, M. MENIER, M. PAULAY, Mme PINASSEAU, M. PIRA, Mme RATINAUD, Mme SCAFFINI, M. TREZEGUET, Mme ZOIA

POUVOIRS : Mme DELRIEU-GILLET à M. PIRA, Mme VALENTI à Mme MARTINETTI-BRICE, Mme VAYSSIERE à M. COURREGELONGUE

ABSENTS / EXCUSES : M. BLANCHARD, M. JUIN, Mme VALENTIN

La séance est ouverte par l'adoption à l'unanimité du compte rendu du dernier conseil municipal du 4 avril 2018.

Monsieur le Maire ouvre la séance en proposant un point non prévu à l'ordre du jour. Les conseillers acceptent à l'unanimité d'aborder ce point.

### 0 – Vote des taux d'imposition 2018

Monsieur le Maire propose que les taux d'imposition 2018 restent les mêmes que ceux retenus en 2017, soit pour :

- La taxe d'habitation : 10.46%
- La taxe du foncier bâti : 17.41 %
- La taxe sur le foncier non bâti : 75.84 %

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe les taux d'imposition 2018 tels qu'ils sont proposés.

### 1 – Affectation des résultats 2017

Monsieur le Maire informe les élus qu'il y a lieu d'affecter les résultats de l'exercice 2017 figurant au compte administratif de manière suivante :

Excédent de fonctionnement 2017 : + 148 891.48  
Excédent reporté de fonctionnement : + 163 313.25  
Soit un excédent de clôture de : + **312 204.73**

Résultat d'exécution d'investissement : - 76 384.91  
Déficit des restes à réaliser : 259 732.00  
Besoin de financement **183 347.09**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

- ✓ Résultat d'exploitation au 31/12/2017 : **excédent** 312 204.73 €
- ✓ Affectation complémentaire en réserve (1068) 183 347.09 €
- ✓ Résultat reporté en fonctionnement (002) 128 857.64 €
- ✓ Résultat d'investissement reporté (001) : **excédent** 76 384.91 €

## 2 – Votes du compte de gestion et du compte administratif

### Compte administratif :

Un support papier du compte administratif est distribué aux conseillers.

Monsieur le Maire informe qu'il sortira lors du vote du compte administratif.

M. PIRA présente aux membres du Conseil Municipal, le compte administratif de l'exercice 2017, en énonçant les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement.

Mme PINASSEAU fait un comparatif entre les années 2015 et 2016.

Monsieur le Maire informe les conseillers du rapport de la cours des comptes, qui sera officiel dans un mois. Il mentionne quelques irrégularités dans les chapitres, dues à des erreurs d'imputation et l'analyse globale de la commune qui n'est pas en danger financière. Monsieur le Maire en fera plus longuement état lors du prochain conseil municipal.

Monsieur le Maire se retire pour le vote. Le compte administratif 2017 est adopté à l'unanimité.

### Compte de gestion 2017 :

Le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le Receveur, Monsieur José ABENIA, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Adopté à l'unanimité

## 3 – Vote du budget primitif 2018

Un support papier du budget primitif est distribué aux conseillers.

Monsieur PIRA présente le budget primitif de l'exercice 2018 qui s'équilibre en recettes et dépenses à 1 478 529.64 euros pour la section de fonctionnement et à 2 248 884.64 euros pour la section d'investissement.

Monsieur PIRA a présenté les chapitres budgétaires.

Monsieur le Maire donne des explications sur l'augmentation de quelques chapitres.

Les gros chantiers de 2018 seront la bibliothèque et les toilettes de l'école élémentaire.

Tous les chapitres ont été votés à l'unanimité.

## 4 – Attribution des subventions associations 2018

Monsieur le Maire rappelle aux élus qu'une subvention annuelle est accordée aux Associations pour contribuer à leur bon fonctionnement.

Il invite l'assemblée délibérante à examiner la liste ainsi que les montants proposés par Monsieur PAULAY, adjoint en charge des associations :

Aéromodélisme de Marmande 47	75 €	FNDIRP	75 €
Alliance 47	50 €	Gym volontaire	135 €
Amicale du personnel communal	1 500 €	L'ADAPT	190 €
ANACR	75 €	Les Amis du Niger	135 €
ASAM	225 €	Les Loisirs de Sainte Abondance	250 €
Art'A Théâtre Rural Virazeillais	350 €	Le Petit Train du Passé	300 €
Association de surendettement	100 €	Les Amis de Sainte abondance	260 €
Asso Climatologique Moyenne Garonne	100 €	Les Petites Fées	135 €
Association des Parents d'élèves	1 050 €	Observatoire Astronomie	135 €
Association Randonnées Pédestres	135 €	Prévention routière	40 €
Banque Alimentaire	100 €	Ré-création et Déco passion	135 €
Buffalo's Dancers	135 €	Rugby Club Virazeillais	2 000 €
CATM	90 €	Souvenirs Français	75 €
Chasse La Sainte Hubert	1 000 €	Tennis Club	290 €

Chœur et Amitié	135 €	UNA Virazeil	190 €
Club photo Virazeil	135 €	Union fraternelle A.C.V.G	195 €
Comité des fêtes Viraz	250 €	Union musicale Marmande	300 €
Cyclo Club Virazeillais	650 €	Union Sportive Virazeillaise (Foot)	3 800 €
Divers	1 900 €		
FNACA	90 €	<b>Total des subventions</b>	<b>15 785 €</b>

Le Conseil Municipal valide les propositions à l'unanimité.

### 5 – La Poste : motion concernant la modification des horaires du bureau de poste de Virazeil

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'à l'issue de la réunion du mardi 3 avril 2018 avec M. BERNIER, directeur de secteur et M. LEFEVRE, chef de projet attractivité et réseau de La Poste, représentant de la Poste, la direction de cet établissement envisage une réduction d'heures d'ouverture du bureau de Poste de Virazeil.

Dans ce projet, le bureau de Poste de Virazeil serait fermé tous les après-midi et le lundi matin serait ouvert à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2018.

Le Conseil Municipal, s'oppose à la réduction des heures d'ouverture du bureau de Poste et demande à la direction des Postes, le maintien des heures d'ouverture.

### 6 – Manifestations en cours

- ✓ Dimanche 27 mai, vide poussettes et vide grenier des parents d'élèves
- ✓ Vendredi 13 avril, loto des chasseurs
- ✓ Dimanche 15 avril, Rugby sur terrain neutre à Prigorieux, demi-finale des champions

### 7 – Travaux en cours

- ✓ Assainissement, les travaux ont un peu de retard dû à un problème de buses de pluvial qui gênent et qui passent chez les particuliers.
- ✓ Réunion le 16 mai pour les produits locaux et bio
- ✓ Adressage : beaucoup d'investissement des Virazeillais. Au prochain conseil municipal, les noms de rues seront proposés.

### 8 – Questions diverses

- ✓ Monsieur LATASTE a été alerté par son voisinage sur 2 points :
  - Rond-point Monplaisir 2 : que va-t-il y avoir après la coupe du pin ?  
La souche sera laissée sur place et se détériorera au fil du temps. Le rond-point restera plat, car il y a des blocs de ciment en dessous. Le tour sera en trottoir et il n'y aura pas d'autre arbre dessus.
  - Le second problème concerne les éboueurs qui défoncent les trottoirs. Un courrier sera fait à VGA.
- ✓ Les riverains du Bouilhats ont formé un collectif. Il y a eu 3 rencontres :
  - Une première avec le sous-préfet qui a expliqué aux riverains les raisons du classement de cette zone en inondable depuis 2012.
  - Une seconde le 8 septembre sur le terrain. Avec le directeur des services qui est venu répondre à l'incompréhension des riverains. Dans son rapport, il a indiqué qu'il semble à l'œil nu que la pente vers Virazeil est moins forte que celle vers Marmande. Sur la cartographie, ce n'est pas cet état-là qui a été relevé. Toutefois, l'œil ne remplace pas la cartographie.  
Des recherches ont été faites lors de la révision du PLU. La commune a reçu des documents. Le syndicat Trec et Canaule a les cartes.
  - Une troisième réunion à Marmande, où la commune de Virazeil n'était pas représentée. Avec le

nouveau PLU, le service des risques ne veut pas déclasser la zone, vu qu'il y a risque.

La séance est levée à 22H30